



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, le 22 avril 2020

Tenue de l'Assemblée générale du 19 mai 2020 à huis clos

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et conformément aux dispositions de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de délibération des Assemblées générales, le Conseil d'administration de FFP a décidé le 22 avril 2020 de tenir l'Assemblée générale 2020 de FFP à huis clos, hors la présence physique des actionnaires.

Les actionnaires seront invités à suivre à distance l'Assemblée générale sur le site internet de FFP (www.groupe-ffp.fr) le 19 mai 2020 à 9h30, en direct et en différé.

Compte-tenu de l'impossibilité pour les actionnaires d'assister ou de se faire représenter physiquement à l'Assemblée générale, aucun vote ne sera possible le jour de l'Assemblée générale et seuls seront pris en compte les votes à distance reçus en amont. FFP invite donc ses actionnaires à voter par correspondance ou par procuration selon les modalités qui seront décrites dans l'avis de convocation à paraître dans les prochains jours au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et disponible sur le site internet de FFP dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale 2020.

L'organisation à huis clos de l'Assemblée générale aura pour effet l'impossibilité pour les actionnaires de poser des questions et de proposer des amendements et résolutions nouvelles durant l'Assemblée générale. Dans ces conditions, les actionnaires sont invités à poser leurs questions par voie électronique à l'adresse AG2020@groupe-ffp.fr. La Société veillera à y répondre en direct lors de l'Assemblée générale ou sur son site internet dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale 2020.

Les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale seront disponibles dans la rubrique dédiée sur le site internet de FFP.

Les modalités d'organisation de l'Assemblée générale pouvant évoluer en fonction des impératifs sanitaires ou légaux, les actionnaires sont ainsi invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale 2020 sur le site internet de FFP.

www.groupe-FFP.fr

Contact investisseurs

Sébastien Coquard +33 1 84 13 87 20
sebastien.coquard@groupe-FFP.fr

Contact presse

Vincent Deshayes +33 1 58 43 94 09
Vincent.deshayes@havas.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de FFP :

FFP est une société d'investissement cotée sur Euronext, détenue majoritairement par les Etablissements Peugeot Frères et dirigée par Robert Peugeot. Le groupe FFP est un des principaux actionnaires de Peugeot SA et mène une politique d'investissements minoritaires et de long terme. Le groupe FFP détient des participations dans des sociétés cotées (SEB, Safran, ORPEA, LISI ou SPIE), des sociétés non cotées (Tikehau Capital Advisors, Acteon ou Total-Eren), des co-investissements (IHS ou JAB Holding), dans des fonds de capital-investissement et dans l'immobilier (SIGNA Prime Selection ou Immobilière Dassault).

www.groupe-FFP.fr

Contact investisseurs

Sébastien Coquard +33 1 84 13 87 20
sebastien.coquard@groupe-FFP.fr

Contact presse

Vincent Deshayes +33 1 58 43 94 09
Vincent.deshayes@havas.com